



**PÔLE
PATRIMOINE**

Réseau de coopération des acteurs
du patrimoine culturel en Pays de la Loire

Présidente Claire Giraud-Labalte
c.giraud-labalte@polepatrimoine-paysdelaloire.fr
Tél 06 38 76 69 19
www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr

Le patrimoine des Pays de la Loire un atout culturel, social et économique pour l'avenir de la région

Propositions pour les candidats
aux élections régionales - juin 2021

Qui sommes-nous ?

Un réseau de coopération pour la filière patrimoine

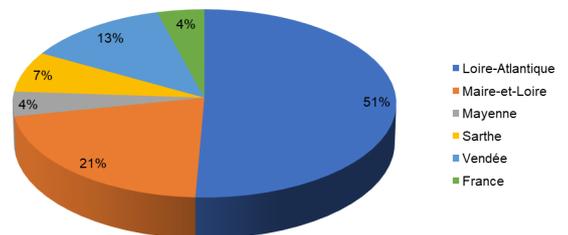
Institué en septembre 2018, le Pôle Patrimoine est un réseau ouvert à tous les acteurs qui interviennent sur tout type de patrimoine dans l'ensemble des Pays de la Loire. Il est l'un des cinq pôles culturels régionaux.

Association (Loi 1901), le Pôle Patrimoine a pour objet de :

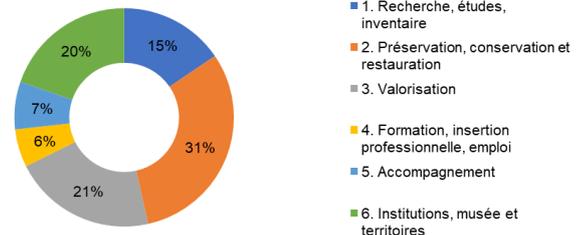
- structurer la filière
- fédérer les acteurs
- promouvoir les acteurs et leurs activités en faveur du patrimoine, auprès des élus, des financeurs, du public

Soutenue financièrement par la Région des Pays de la Loire et par l'Etat-Drac des Pays de la Loire, membres de droit, l'association est structurée en six collèges qui regroupent chacun plusieurs grandes activités du processus patrimonial (connaître, préserver, valoriser, former, accompagner).

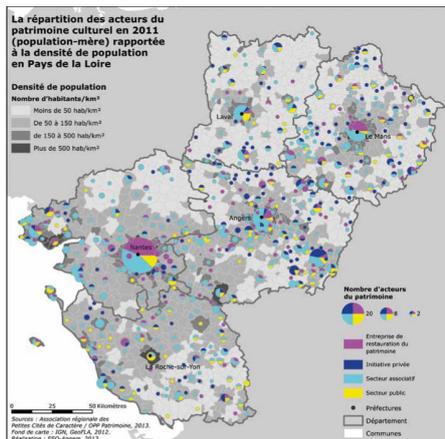
Répartition des adhérents par département



Répartition des adhérents par collège



1 000 structures, 6 000 emplois concernés dans les Pays de la Loire



La filière patrimoine, toutes activités confondues, concerne près d'un millier de structures unipersonnelles ou employeuses, pour un total avoisinant 6 000 emplois, hormis les bénévoles qui génèrent aussi une activité importante au niveau régional.

Appelé à se développer, le Pôle Patrimoine réunit actuellement une centaine de structures adhérentes, de toutes tailles.

Dès sa naissance, le Pôle Patrimoine a développé ses activités selon ses valeurs : reconnaissance de chaque acteur quelque soit sa taille, synergie avec les autres pôles culturels, ouverture aux domaines associés (tourisme, handicap, développement durable, etc.) et à l'Europe.

Genèse

- 2009 : Création de la Conférence régionale consultative de la culture (CRCC) et de la commission Patrimoine par le Conseil régional des Pays de la Loire
- 2013-2014 : Premier état des lieux de la filière du patrimoine culturel en Pays de la Loire
- 2015-2018 : Préfiguration du Pôle Patrimoine par un comité de pilotage
- 24 septembre 2018 : Naissance du Pôle Patrimoine



Quel avenir pour la filière et le Pôle Patrimoine, en Pays de la Loire ?

Enjeux et pistes pour la filière au sortir de la pandémie

La filière patrimoine, qui représente un enjeu économique, touristique et social important pour les territoires, est durement et durablement impactée par la crise.

Les activités - souvent saisonnières - qui accueillent du public, les prestations connexes (communication, tourisme, bâtiment, habitat, etc.), les petites structures isolées reposant sur le bénévolat ou des emplois précaires sont aussi très affectées. L'apprentissage et l'insertion des jeunes sont particulièrement fragilisés.

La solidarité d'abord et, plus largement, une vision politique s'imposent pour relancer le secteur patrimonial qui produit de la valeur culturelle, sociale et économique au bénéfice de la Région et de ses habitants.

Pistes à court terme

- Analyser la situation actuelle, cerner les besoins : cessation d'activités, chômage, reconversion, disparition de pratiques par rupture de traditions, etc.
- Soutenir les acteurs fragilisés par la crise, identifier les acteurs oubliés
- Parer au risque de disparition de formations nécessaires pour la survie et le développement de la filière
- Rendre le plan de relance aisément ajustable
- Créer une cellule de crise régionale pour parer à des événements similaires à venir

Pistes à moyen et à long terme

- Inscrire le plan de relance dans la durée
- Soutenir et valoriser l'apprentissage
- Penser de manière complémentaire la relation digitale et physique au patrimoine
- Actualiser l'Observation Participative et Partagée du patrimoine (enquête 2013)
- Repenser la place du patrimoine dans la Région des Pays de la Loire

Repenser l'avenir de la filière

"Le patrimoine dans toutes ses dimensions compte pour la Région !"

Face aux défis actuels amplifiés par la crise (l'emploi, la transition écologique, l'éducation et la formation, la transition numérique, etc.), il est nécessaire de repenser le rôle et la place du patrimoine et de la culture au sein du territoire régional, en faveur d'une société plus inclusive, solidaire, écologique et créative.

Afin que le Pôle Patrimoine joue pleinement son rôle, nous sollicitons l'engagement des candidats pour :

- Accroître l'assise financière du Pôle Patrimoine pour pouvoir renforcer son équipe (actuellement 1 ETP), mesure indispensable au développement d'activités profitables à tous ses membres et à l'ensemble de la filière
- Encourager le dialogue avec les élus, les collectivités et les instances concernées
- Accompagner les filières via les Pôles culturels dans le montage de projets européens
- S'appuyer sur des orientations prises au niveau national et européen : *Livre Vert ; Un nouveau Bauhaus ; La stratégie 21 européenne*, etc.

Le Pôle Patrimoine, porte-parole de la filière, souhaite participer activement au processus de construction des politiques régionales :

- pour définir un projet culturel ambitieux
- en cohérence avec les compétences et les priorités de la Région
- dans le cadre d'une CRCC renouvelée, en dialogue avec le CESER, les collectivités territoriales et les organismes concernés
- inscrit dans une approche intersectorielle de la culture

...autour de plusieurs thèmes

